



COMMISSION SCOLAIRE
**WESTERN
QUÉBEC**
SCHOOL BOARD

États Financiers

Déposés le 26 novembre 2019

Année financière
Pour la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019
Rapport sommaire

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2019

Rapport de la direction

Les états financiers de la Commission scolaire Western Québec portant la signature électronique 8887748041 ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction de la Commission scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires de la Commission scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil des commissaires surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Les états financiers ont été audités par Samson & Associés, auditeurs indépendants nommés par la Commission scolaire, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Samson & Associés peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Mike Dubeau, Directeur général



Sandra Cox, Directrice des ressources financières

Lieu: Gatineau, Québec

Date: Le 5 novembre 2019

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2019

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	5
ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ	6
ÉTAT DES RÉSULTATS	7
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	8
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	9
DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10
DÉTAIL DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ	11-12
NOTES COMPLÉMENTAIRES	13-28

**COMMISSION SCOLAIRE
WESTERN QUÉBEC**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET
ÉTATS FINANCIERS**

30 JUIN 2019

TRAFICS 2018-2019

RAPPORT FINANCIER DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Commission Scolaire Western Québec

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission scolaire Western Québec (ci-après « La Commission Scolaire »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2019, l'état des résultats, l'état de l'excédent (déficit), l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, les renseignements complémentaires aux états financiers inscrits aux pages 7 à 275, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes et les renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission scolaire au 30 juin 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette ou ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Commission scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Commission scolaire.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Commission scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Commission scolaire à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

SAMSON & ASSOCIÉS


Mathieu Farley, CPA Auditeur, CA

Gatineau, le 26 novembre 2019

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2019

	2019	2018
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	1,301,273	934,347
Placements temporaires	647,673	647,673
Subventions de fonctionnement à recevoir	13,193,707	11,438,634
Subventions de financement à recevoir	5,953,939	6,477,176
Taxes scolaires à recevoir	3,378,637	4,111,207
Débiteurs	1,296,480	2,186,589
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	25,771,708	25,795,626
PASSIFS		
Emprunts temporaires	12,000,000	5,000,000
Créditeurs et charges courues	9,508,993	8,063,976
Revenus reportés et perçus d'avance	4,633,982	4,844,120
Provisions pour avantages sociaux futurs	5,545,859	5,264,100
Dettes à long terme à la charge de la commission scolaire	0	0
Emprunts à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	78,243,434	75,783,679
Autres passifs	949,850	2,223,872
TOTAL DES PASSIFS	110,882,117	101,179,747
DETTE NETTE	(85,110,409)	(75,384,121)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	101,483,387	92,122,846
Stocks de fournitures	15,819	7,608
Charges payées d'avance	100,873	144,214
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	101,600,079	92,274,668
SURPLUS ACCUMULÉ		
SURPLUS ACCUMULÉ	16,489,670	16,890,547

**COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

	2019	2018
	\$	\$
Surplus accumulé au début	16,890,546	15,011,206
Excédent de l'exercice	(400,876)	1,879,340
Surplus accumulé à la fin de l'exercice	16,489,670	16,890,546

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	Budget 2019	Résultats réels	
		2019	2018
	\$	\$	\$
REVENUS			
Subventions de fonctionnement du MEES	71,636,157	74,386,302	70,587,717
Autres subventions et contributions	420,829	478,815	593,460
Taxes scolaires	21,204,662	21,732,843	19,306,656
Droits de scolarité et frais de scolarisation	50,000	259,184	2,083,273
Ventes de biens et services	2,571,837	3,278,437	3,417,545
Revenus divers	1,103,450	1,708,937	1,694,095
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	180,000	214,748	218,217
REVENUS TOTAUX	97,166,935	102,059,266	97,900,963
CHARGES			
Activités d'enseignement et formation	44,102,239	48,189,392	45,931,443
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	23,491,394	21,685,881	19,314,720
Services d'appoint	11,459,167	11,619,830	11,123,398
Activités administratives	5,154,459	4,861,562	4,516,086
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	11,588,780	12,280,334	11,458,959
Activités connexes	2,623,820	3,541,385	3,569,853
Charges - variation de la provision pour avantages sociaux	(244,150)	281,758	107,164
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	0	0	0
CHARGES TOTALES	98,175,709	102,460,142	96,021,623
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	(1,008,774)	(400,876)	1,879,340

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	2019	2018
	\$	\$
DETTE NETTE AU DÉBUT	(75,384,122)	(73,781,971)
Excédent de l'exercice	(400,876)	1,879,341
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(14,214,820)	(8,155,627)
Amortissement des immobilisations corporelles plus net sur disposition	4,854,279	4,684,045
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	0	0
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	<u>(9,360,541)</u>	<u>(3,471,581)</u>
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	0	(9,909)
Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance	35,130	32,853
AUGMENTATION DE LA DETTE NETTE	(9,726,287)	(1,602,150)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(85,110,409)	(75,384,122)

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	2019	2018
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	(400,876)	1,879,340
Éléments n'affectant pas les liquidités		
Créances douteuses	292,093	544,492
Variation des provisions pour avantages sociaux futurs	281,758	107,163
Variation des stocks et charges payées d'avance	35,130	(9,909)
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(214,748)	(218,217)
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	53,299	54,294
Amortissement des immobilisations corporelles	4,854,279	4,684,045
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	0	0
Variation des actifs financiers et passifs reliés au fonctionnement	221,056	99,793
LIQUIDITÉS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	5,121,991	7,141,000
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATION		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(14,214,820)	(8,155,627)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	0	0
LIQUIDITÉS UTILISÉES POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATION	(14,214,820)	(8,155,627)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement des dettes à la charge de la c.s.	0	(90,257)
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	7,584,457	20,558,157
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(5,124,701)	(19,176,000)
Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	7,000,000	(1,500,000)
LIQUIDITÉS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	9,459,755	(208,100)
AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS	366,926	(1,222,726)
LIQUIDITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1,582,020	2,804,743
LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	1,948,946	1,582,017

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2019

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût						Amortissement cumulé						2019	2018
	Solde au début		Acquisitions	Dispositions	Solde à la fin		Solde au début		Amortissement de l'exercice	Dispositions	Solde à la fin		Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$			\$	\$	\$	\$			\$	\$		
Terrains	2,717,972	0	0	0	2,717,972	0	0	0	0	0	0	2,717,972	2,717,972	
Aménagements														
Aménagements de terrain (10 ans)	477,513	0	0	0	477,513	297,829	39,937	0	337,767	0	337,767	139,746	179,684	
Aménagements de terrain (20 ans)	4,379,067	494,752	0	0	4,873,819	1,117,822	215,957	0	1,333,778	0	1,333,778	3,540,042	3,261,245	
Bâtiments														
Bâtiments acquis avant le 1er juillet 2008 (35 ans)	76,767,515	0	0	0	76,767,515	53,079,800	1,288,394	0	54,368,194	0	54,368,194	22,399,321	23,687,715	
Bâtiments (20 ans)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Bâtiments (40 ans)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Bâtiments (50 ans)	27,335,327	6,598,995	0	0	33,934,322	3,794,622	554,802	0	4,349,424	0	4,349,424	29,584,897	23,540,705	
Améliorations locales	22,730	0	0	0	22,730	20,799	1,931	0	22,730	0	22,730	0	1,931	
Améliorations et transformations majeures														
Améliorations et transformations majeures (25 ans)	14,106,502	696,588	0	0	14,803,091	2,595,089	549,521	0	3,144,610	0	3,144,610	11,658,481	11,511,414	
Améliorations et transformations majeures (30 ans)	14,682,404	2,703,781	0	0	17,386,185	2,115,587	482,527	0	2,598,114	0	2,598,114	14,788,071	12,566,816	
Améliorations et transformations majeures (40 ans)	11,267,680	2,038,225	0	0	13,305,905	1,352,814	273,147	0	1,625,961	0	1,625,961	11,679,944	9,914,866	
Matériel et équipements														
Mobilier et équipement de bureau	1,140,304	250,372	0	0	1,390,676	570,145	227,698	0	797,843	0	797,843	592,833	570,159	
Autres équipements	680,151	97,041	0	0	777,192	225,347	41,935	0	267,282	0	267,282	509,910	454,805	
Équipement informatique	1,630,600	799,404	0	0	2,430,004	1,134,049	523,160	187,052	1,470,157	187,052	1,470,157	959,847	496,551	
Équipement de communications multimédia	1,206,225	336,443	0	0	1,542,668	414,579	257,151	-187,052	858,781	-187,052	858,781	683,887	791,646	
Matériel roulant	233,155	0	0	0	233,155	119,173	43,560	0	162,733	0	162,733	70,422	113,983	
Documents de bibliothèque	791,874	110,056	0	0	901,930	345,450	76,146	0	421,596	0	421,596	480,334	446,424	
Manuels scolaires (achats initiaux)	175,320	0	0	0	175,320	14,431	43,680	0	58,111	0	58,111	117,210	160,890	
Équipements spécialisés reliés à l'éducation														
Équipement spécialisé (10 ans)	370,552	89,163	0	0	459,715	208,286	43,540	0	251,825	0	251,825	207,890	162,266	
Équipement spécialisé (20 ans)	839,444	0	0	0	839,444	338,179	42,984	0	381,163	0	381,163	458,281	501,265	
Développement informatique	94,864	0	0	0	94,864	94,895	0	0	94,895	0	94,895	-31	-31	
Réseaux de télécommunications	2,963,711	0	0	0	2,963,711	1,921,170	148,210	0	2,069,379	0	2,069,379	894,331	1,042,541	
	161,882,911	14,214,820	0	0	176,097,731	69,760,065	4,854,279	0	74,614,344	0	74,614,344	101,483,387	92,122,846	

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
 DÉTAIL DES CHARGES PAR ACTIVITÉ
 EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	SALAIRES	CHARGES SOCIALES	FRAIS DE DÉPLACEMENT	Fournitures et matériel	HONORAIRES ET CONTRATS	ÉQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS	AUTRES CHARGES	TOTAL DES CHARGES 2019	TOTAL DES CHARGES 2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION									
Éducation préscolaire	2 692 866	297 858		55 193	2 346	0	0	3 048 263	3 117 767
Enseignement primaire	18 516 251	2 113 056	3 702	256 532	17 317	0	0	20 906 858	19 629 753
Enseignement secondaire général	14 375 632	1 591 948	1 085	339 318	21 043	610	0	16 329 536	15 557 090
Formation professionnelle	1 475 442	169 161	16 183	162 477	90 196	85 070	0	1 998 528	1 978 123
Enseignement particulier	4 016 858	444 557	3 088	58 247	52 271	0	0	4 575 021	4 327 672
Formation général des adultes	1 157 605	127 763	1 959	40 724	3 135	0	0	1 331 185	1 321 037
	42 234 654	4 744 242	26 017	912 491	186 308	85 680		48 189 392	45 931 442
ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION									
Gestion des écoles et des centres	5,115,826	612,935	62,880	304,938	414,999	0	0	6 511 577	6 236 633
Moyens d'enseignement	1,164,497	147,642	76,264	88,996	440,113	47,712	0	1 965 224	1 803 749
Services complémentaires	6,497,209	882,665	39,238	105,911	165,520	980	0	7 691 523	6 506 604
Services pédagogiques et de formation d'appoint	1,438,039	192,630	41,990	93,643	435,789	0	1,634	2 203 725	1 549 663
Animation et développement pédagogique	1,191,599	132,762	60,458	30,015	34,443	0	0	1 449 277	1 254 116
Perfectionnement - personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	337,421	39,213	235,332	23,166	69,557	0	4,641	709 330	682,378
Activités sportives, culturelles et sociales	50,697	6,301	39,373	182,974	554,020	304	321,555	1 155 224	1,281,578
	15 795 288	2 014 148	555 533	829 642	2 114 442	48 996	327 830	21 685 881	19 314 721
SERVICES D'APPOINT									
Services alimentaires ou hébergement	0	0	0	0	0	0	2,250	2 250	
Transport scolaire	0	0	0	0	7,808,334	0	898,031	8 706 365	8 390 339
Service de garde	2,377,650	325,836	2,849	118,708	85,927	246	0	2 911 215	2 733 059
	2 377 650	325 836	2 849	118 708	7 894 261	246	900 281	11 619 830	11 123 398
ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES									
Conseil des commissaires et comités	141,142	7,436	15,760	661	18,663	0	0	183 663	184 124
Gestion	2,730,703	326,882	47,590	105,026	446,770	0	47 704	3 704 676	3 599 648
Services et frais corporatifs	297,655	36,893	4 780	13,933	559,129	1,319	0	913 709	691 170
Perfectionnement	0	0	25,529	218	33,768	0	0	59 515	41 145
	3 169 500	371 211	93 660	119 838	1 058 330	1 319	47 704	4 861 562	4 516 087
SOLDES À REPORTER	63 577 092	7 455 437	678 058	1 980 680	11 253 341	136 241	1 275 815	86 356 665	80 895 648

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
DETAIL DES CHARGES PAR ACTIVITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	SALAIRES	CHARGES SOCIALES	FRAIS DE DÉPLACEMENT	FOURNITURES ET MATÉRIEL	HONORAIRES ET CONTRATS	ÉQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS	AUTRES CHARGES	TOTAL DES CHARGES 2019	TOTAL DES CHARGES 2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE REPORTÉ	63 577 092	7 455 437	678 058	1 980 680	11 253 341	136 241	1 275 815	86 356 665	80 885 648
ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES									
Entretien des biens meubles	0	0	0	7,997	56,321	1,498,937	0	1 563 255	1 541 969
Conservation des immeubles	451 905	60 271	41 090	258 310	1 365 597	3 411 466	0	5 588 640	4 841 767
Entretien ménager	1 934 787	268 739	4 161	120 529	723 510	0	0	3 051 726	3 020 302
Consommation énergétique	0	0	0	1 718 415	3328	0	0	1 721 743	1 711 041
Location d'immeubles	0	0	0	0	207 644	0	0	207 644	106 000
Protection et sécurité	0	0	0	1 904	74 884	0	0	76 788	54 881
Améliorations, transformations et rénovations majeures	0	0	19	0	70,519	0	0	70 538	182 999
Systèmes d'information et de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	2 386 692	329 010	45 270	2 107 155	2 501 802	4 910 403	0	12 280 334	11 458 959
ACTIVITÉS CONNEXES									
Financement	0	0	0	0	0	0	2 466 692	2 466 692	2 295 056
Projets spéciaux	11 709	1 458	18 600	7 063	46 955	0	7026,85	92 812	75 135
Rétroactivité	28 056	3 195	0	0	0	0	0	31 251	143 343
Droits de scolarité et ententes	0	0	0	0	0	0	607 575	607 575	482 853
Provisions - mauvaises créances	0	0	0	0	0	0	292 093	292 093	544,492
Prêt de services	0	0	0	0	0	0	0	0	2 415
Activités extrascolaires	0	0	0	0	0	0	50,962	50 962	26 558
	39 765	4 653	18 600	7 063	46 955	0	3 424 349	3 541 385	3 569 853
AUTRES ÉLÉMENTS									
Charges - variation de la provision pour avantages sociaux			0	0	0	0	281 758	281 758	107 164
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	66 003 550	7 789 100	741 928	4 094 898	13 802 099	5 046 644	4 981 922	102 460 142	96 021 623

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2019

Notes complémentaires aux états financiers

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Commission scolaire Western Québec est constituée en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. La Commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

La Commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la *Loi sur l'instruction publique* au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Commission scolaire Western Québec par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour mauvaise créance, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition et des placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

Débiteurs

Les *débiteurs* sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stock destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Placements de portefeuille et prêts

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût. Ultérieurement, la Commission scolaire évalue si le placement visé a subi une moins-value durable et vient ainsi réduire la valeur comptable du placement au moyen d'une provision pour dévaluation dans ses résultats. Cette provision pour moins-value ne peut être réduite si la valeur du placement remonte.

Les prêts sont initialement comptabilisés au coût dans l'état de la situation financière. Ultérieurement, lorsque des faits ou circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. Ces provisions servent à montrer les prêts au moindre coût et de la valeur de recouvrement nette. La variation de cette provision est constatée au poste de résultats « Activités connexes ». La provision pour moins-value est déterminée à l'aide des meilleures estimations possibles, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes circonstances connues à la date de la préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été radié en totalité ou en partie, cette radiation ne peut être reprise ultérieurement.

Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention

Le Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention est comptabilisé au montant versé pour la période par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour atteindre le montant de capital à payer à l'échéance.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Passifs

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel de la Commission scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période de la Commission scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés de la Commission scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité de la Commission scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- La contamination dépasse la norme environnementale ;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés ;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. La Commission scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

La Commission scolaire Western Québec n'a aucun passif relié aux sites contaminés.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers de la Commission scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers de la Commission scolaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de la période et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, comme suit :

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	15 à 50 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, de développement ou de mise en valeur.

Le coût des immobilisations corporelles détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles au titre de la location, sans excéder la juste valeur de l'actif loué.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de la période au cours de laquelle ils sont acquis.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie au passif des contributions reportées, à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de la période d'acquisition. Les contributions reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Charges payées d'avance

Les *charges payées d'avance* représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la Commission scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Commission scolaire bénéficie des services acquis.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans un année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

Subventions et contributions reportées

Les subventions du MEES sont constatées dans la période où la Commission scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires pour l'année scolaire. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEES a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEES, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que la Commission scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » dans la période au cours de laquelle les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans la période au cours de laquelle les sommes sont encaissées.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans la période au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de la période, ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1^{er} avril 2018, la Commission scolaire Western Québec a adopté les nouvelles normes comptables.

- SP 2200, *Information relative aux apparentés*
- SP 3210, *Actifs*
- SP 3320, *Actifs éventuels*
- SP 3380, *Droits contractuels*
- SP 3420, *Opérations inter-entités*

Le **chapitre SP 2200** définit un apparenté et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les opérations entre apparentés. Cette nouveauté implique, en somme, les changements suivants :

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2019

L'identification d'une relation d'apparement : La relation d'apparement a été élargie pour englober les principaux dirigeants de la Commission scolaire tel que le Directeur général, ses proches parents ainsi que les entités soumises au contrôle exclusif ou partagé de ces individus.

L'information à fournir concernant les opérations entre apparetés : La norme exige la divulgation d'informations concernant les opérations entre apparetés en fonction des deux caractéristiques suivantes :

- a. elles ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparetés ; et
- b. elles ont (ou pourraient avoir dans le cas des opérations non comptabilisées) une incidence financière importante sur les états financiers.

L'information à fournir est notamment la nature de la relation avec la personne appareté et les sommes en cause. Si des informations doivent être divulguées, elles ne seront pas nominatives, ce qui permettra d'éviter l'identification des parties en cause. Ces nouvelles modifications n'ont pas d'incidence significative sur les résultats ni sur la situation financière de la Commission scolaire. Elle ne touche, le cas échéant, que les éléments de contrôle interne en lien avec le recensement des apparetés ainsi que l'information à fournir aux notes complémentaires au rapport financier.

Le **chapitre SP 3210** fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans la norme SP 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*, et établit des normes générales d'informations à fournir à leur sujet. Des informations doivent être fournies sur les grandes catégories d'actifs non constatés.

Lorsqu'un actif n'est pas constaté parce que le montant en cause ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, il faut mentionner les motifs sous-jacents.

Le **chapitre SP 3320** définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels. Des informations doivent être fournies sur les actifs éventuels s'il est probable que l'événement futur déterminant se produira.

Le **chapitre SP 3380** définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels. Des informations doivent être fournies sur les droits contractuels et comprendre une description de la nature et de l'ampleur des droits contractuels ainsi que de leur échéancier.

Le **chapitre SP 3420** établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière de la Commission scolaire. Les incidences se limitent, le cas échéant, à des informations présentées dans les notes complémentaires.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2019

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires portent intérêts au taux de 2.15 %.

5. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Subvention de fonctionnement à recevoir

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier MEES. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec et sont détaillées dans cette page. Pour les subventions provenant du gouvernement du Canada, elles sont présentées dans le compte « Autres subventions ».

	2019	2018
	\$	\$
Formation générale, formation professionnelle et péréquation Service de la dette et Transport scolaire – MEES	9 830 256	8 007 633
Provisions subvention MEES	3 352 160	3 352 160
Autre recevoir provincial	11 291	78 841
	<hr/>	<hr/>
	13 193 707	11 438 634
	<hr/>	<hr/>

Subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles

Le détail des différentes subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles est présenté à la page 21 et 22 du rapport financier.

	2019	2018
	\$	\$
Subvention – Financement (Immobilisations)	5 953 939	6 477 176
Autre recevoir provincial	0	0
	<hr/>	<hr/>
	5 953 939	6 477 176
	<hr/>	<hr/>

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2019

Autres Débiteurs

	2019	2018
	\$	\$
Taxes scolaires	3 378 637	4 111 207
Autres biens et services	1 296 480	2 186 586
	4 675 117	6 297 793

6. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE ET PRÊTS

Placements de portefeuilles	2019	2018
------------------------------------	-------------	-------------

Aucun montant à ce jour.

7. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Le détail des emprunts temporaires est présenté à la page 30 du rapport financier. Les acceptations bancaires et les emprunts temporaires sont autorisés mensuellement par le MEES. La marge de crédit autorisée est de 29 751 618 \$ (42 655 965 \$ au 30 juin 2018). L'acceptation bancaire, échéant le 4 juillet 2019 porte intérêt au taux de 1,93 % (1,62 % au 30 juin 2018) et est garantie par le MEES.

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	2019	2018
	\$	\$
Salaires courus, déductions et charges sociales	5 682 089	5 053 575
Autres créditeurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	198 420	231 676
Autres créditeurs et frais courus - Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	2 986 484	2 137 887
Taxes à la consommation à payer	30 418	30 418
Intérêts courus	611 582	610 421
	9 508 993	8 063 977

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2019

9. REVENUS REPORTÉS

Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles

Le détail des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles est présenté à la page 32 du rapport financier.

10. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le détail des provisions pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, la Commission scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

	2019	2018
	\$	\$
Congé maladie	2 205 689	2 227 393
Vacances	2 001 584	1 901 200
Indemnités de départ	145 038	157 315
Assurance-traitement et autres congés sociaux	349 437	161 205
Contributions de l'employeur sur avantages sociaux	844 111	816 987
	<u>5 545 859</u>	<u>5 264 100</u>

11. EMPRUNTS À LONG TERME À LA CHARGE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Aucun emprunt à long terme à la charge de la Commission scolaire à ce jour.

12. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

	2019	2018
	\$	\$
Billets à long terme portant intérêt à des taux variant de 1,06 % à 5,41 %, échéant de juin 2019 à décembre 2040, remboursables par subventions du Ministère de l'Enseignement et de l'Éducation supérieure.	78 671 000	76 208 000
Frais reportés liés aux dettes	(427 566)	(424 321)
	<u>78 243 434</u>	<u>75 783 679</u>

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2019

Les versements en capital exigibles sur les emprunts à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des cinq prochains exercices se terminant le 30 juin sont les suivants :

2020	6 328 000 \$	2023	5 733 000 \$
2021	4 693 000 \$	2024	4 564 000 \$
2022	4 693 000 \$		

13. PASSIF AU TITRE DES SITES CONTAMINÉS (le cas échéant)

Aucun passif au titre des sites contaminé é déclarer.

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier.

Le total des immobilisations inclut du matériel et des équipements loués en vertu de contrats de location-acquisition pour 000 \$ (90 256 \$ au 30 juin 2018). Le montant d'amortissement lié à ces immobilisations s'est élevé à 000 \$ (90 256 \$ au 30 juin 2018).

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles pour un montant de 55 410 \$ (137 243 \$ au 30 juin 2018) ont été soit acquises par donation ou pour une valeur symbolique, soit 29 380 \$ (92 626 \$ au 30 juin 2018) pour du matériel et équipement, 26 030 \$ (44 617 \$ au 30 juin 2018) pour l'aménagement des terrains et bâtiments. Ces immobilisations corporelles ont été financées en partie ou en totalité par des contributions d'organisations externes au périmètre comptable.

15. FLUX DE TRÉSORERIE

Aucune note à mentionner.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2019

16. OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS

Dans le cadre de ses opérations, la Commission scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- a) Un montant de 23 535 213 \$ (29 634 846 \$ en 2018) pour des contrats de transport scolaire, échéant en juin 2022. Les versements pour les exercices s'élèvent à 7 845 071 \$ en 2020, 7 845 071 \$ en 2021, et à 7 845 071 \$ en 2022.
- b) Un montant de 1 093 652 \$ (1 694 368 \$ en 2018) pour des contrats d'entretien ménager, échéant jusqu'en juin 2021. Les versements pour les exercices s'élèvent à 600 716 \$ en 2020, et à 492 936 \$ en 2021.
- c) Un montant de 25 210 \$ (48 195 \$ en 2018) pour des contrats d'entretien des ascenseurs échéant en juin 2021. Les versements pour les exercices s'élèvent à 23 560 \$ en 2020 et à 1 650 \$ en 2021.
- d) Un montant de 605 646 \$ (210 539 \$ en 2018) à verser pour des contrats de coupe de gazon, de location de contenants et cueillette de rebuts, et de déneigement, échéant jusqu'en septembre 2021. Les versements pour les exercices s'élèvent à 261 153 \$ en 2020, 181 508\$ en 2021 et à 162 983 \$ en 2022.
- e) Un montant de 207 426 \$ (410 266 \$ en 2018) à verser pour des contrats de location de photocopieurs et équipements informatique, échéant jusqu'en juin 2021. Les versements pour les exercices s'élèvent à 183 753 \$ en 2020 et à 73 263 \$ en 2021.
- f) Un montant de 5 375 419 \$ (7 212 443 \$ en 2018) pour des projets de construction, d'aménagement et de rénovations majeures, échéant au plus tard en juin 2020. Les versements estimés pour les exercices s'élèvent à 3 048 809\$ en 2020 et à 2 326 610 \$ en 2020.

17. ÉVENTUALITÉS

Au 30 juin 2019, les réclamations en suspens par ou contre la Commission scolaire se chiffrent à (000) \$ (1 365 725) \$ au 30 juin 2018).

18. APPARENTÉS

La commission scolaire est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de la Commission scolaire. Le principal dirigeant est le directeur général de la Commission scolaire aux fins des états financiers consolidés du gouvernement.

La Commission scolaire n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aussi, la Commission scolaire n'a pas conclu d'opération commerciale autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles, qui sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2019

19. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Commission scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2019.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un contrepartiste fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Commission scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, la Commission scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs de la Commission scolaire représente l'exposition maximale de la Commission scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2019.

	2019	2018
Débiteurs	\$	\$
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	1 169 290	1 149 970
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	9 500	-
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	-	13 494
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	6 167 975	7 628 569
Sous-total	7 346 765	8 792 033
Provision pour créances douteuses	(2 699 094)	(2 523 475)
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	4 647 671 \$	6 268 558 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Commission scolaire est exposée à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et charges courues à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses emprunts à long terme. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers de la Commission scolaire se détaillent comme suit :

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2019

30 juin 2019	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	12 000 000 \$				12 000 000 \$
Créditeurs et frais courus à payer	9 508 992 \$				9 508 992 \$
Dettes à long terme	6 328 000 \$	15 119 000 \$	21 771 000 \$	35 453 000 \$	78 671 000 \$
Provision pour avantages sociaux	5 545 859 \$				5 545 859 \$
30 juin 2018	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	5 000 000 \$				5 000 000 \$
Créditeurs et frais courus à payer	8 063 976 \$				8 063 976 \$
Dettes à long terme	5 178 000 \$	10 409 000 \$	9 814 000 \$	50 807 000 \$	76 208 000 \$
Provision pour avantages sociaux	5 264 100 \$				5 264 100 \$

Afin de réduire son risque de liquidité, la Commission scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEES.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, la Commission scolaire est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2019

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Commission scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les emprunts à long terme.

Étant donné que la Commission scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Commission scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

20. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2018 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2019.